

10 janvier 2017 | mis à jour le 11 janvier 2017 | par Florence Guernelec 

IDF : vers la fin de la gratuité des transports lors des pics de pollution

Prenant acte du manque à gagner dû à la gratuité des transports lors des pics de pollution, Valérie Pécresse présentera, au conseil du Stif du 11 janvier 2017, trois solutions pour gérer la facture, selon Le Parisien. Celle qui paraît la plus probable propose de remplacer la gratuité par un forfait jour spécial à 3,80 euros.



© DR

Trop cher avec peu d'effets sur le report modal, la gratuité des transports lors des pics de pollution a du plomb dans l'aile. Le bureau du Stif de décembre 2016 avait mandaté Valérie Pécresse pour présenter différentes options qui "soient soutenables financièrement" pour l'autorité organisatrice. Une décision d'autant plus urgente que l'abaissement des seuils d'alerte de 80 à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ de particules fines devrait multiplier les pics de pollution qui pourraient ainsi atteindre 20 jours en 2017 contre 6 en 2016.

Ainsi, lors du conseil du 11 janvier 2017, la présidente du Stif devrait présenter trois options selon [Le Parisien](#) du 10 janvier : celle qui a sa préférence consisterait à supprimer la gratuité et de mettre en place un billet spécial à 3,80 euros pour la journée, soit l'équivalent de deux billets vendus à l'unité. En effet, la loi transition énergétique met fin à la gratuité systématique des transports en cas de pic de pollution. Dans son communiqué, le Stif indique que ce forfait "toutes zones" sera accessible sur un coupon magnétique dans un premier temps, puis ce billet sera rechargeable sur les cartes Navigo et aux guichets des gares.

Les deux autres options : demander à l'État de régler le manque à gagner dû à la gratuité des transports a peu de chance d'aboutir tout comme la mise en place par le Stif d'un fonds antipollution de 80 millions d'euros pour supporter le manque à gagner attendu en 2017.

Le Stif a fait ses calculs pour l'année 2016 : les six jours de gratuité mis en place lors des pics de pollution représente un manque à gagner de 23 millions d'euros, soit l'équivalent de "50 bus électriques qui auraient roulé quatorze ans sans émettre de pollution."

F.G.